



Ensemble pour Montfermeil

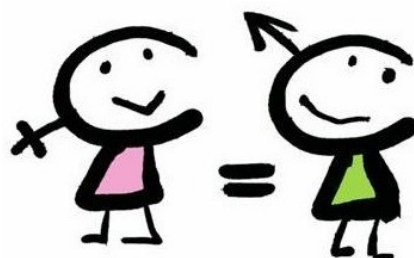
Changeons de cap!

Elections municipales 23 et 30 mars 2014

avec Olivier D'Henry et Angélique Planet-Ledieu

Ensemble pour l'égalité femmes - hommes

Le 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes, célébrée dans le monde entier et en France depuis 1982. Elle a été officialisée en 1977 par les Nations-unies. Candidates et candidats de la liste de rassemblement « Ensemble pour Montfermeil, changeons de cap » conduite par Olivier D'Henry, nous affirmons notre volonté de faire de Montfermeil une ville attentive à l'égalité entre les femmes et les hommes.



Si l'égalité des femmes et des hommes est aujourd'hui acquise sur le plan juridique, grâce à l'engagement et aux combats de femmes et d'associations, des efforts importants doivent être fournis pour faire valoir ces droits et **traduire concrètement cette égalité dans notre vie quotidienne** (*voir encadré*). Faire vivre l'égalité est un levier pour construire une société plus juste pour toutes et tous.

Des efforts et des moyens pour l'égalité sont nécessaires, ici à Montfermeil comme ailleurs, mais aussi une **vigilance active** pour que soit respecté ce droit essentiel de tout être humain à disposer de lui-même et de son corps.

Vigilance active car nous assistons aujourd'hui à un retour en force des pires intégrismes – comme en Espagne où le droit à l'avortement est menacé par un projet de loi de la droite ultra-conservatrice. En France, **Xavier Lemoine est l'un des représentants les plus intransigeants et les plus vindicatifs contre les droits des femmes**. Il s'associe sans honte avec les forces d'extrême-droite pour condamner, entre autres, le droit à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse.

A l'inverse, nous réclamons plus de moyens pour le Planning familial et les associations qui soutiennent les femmes et les jeunes filles en matière de prévention, de contraception et d'avortement.

Des lois ont été votées pour l'égalité : elles concernent l'égalité professionnelle, mais aussi la réforme du congé parental qui incite les pères à choisir cette option ; la loi contre la prostitution et des mesures contre les violences faites aux femmes ont été prises. **A Montfermeil, nous les ferons vivre au quotidien.**

Nous nous engageons à préserver, défendre, développer le droit pour les femmes à l'égalité, à la dignité et au respect. Nous appuierons le travail des associations qui œuvrent sur le terrain en matière d'accès à l'égalité, à travers l'insertion professionnelle et l'alphabetisation, mais aussi en matière de prévention,

de santé, de contraception et contre toutes les violences envers les femmes, en particulier les violences intra-familiales et conjugales.

Nous développerons le travail avec l'Education nationale pour l'égalité filles/garçons **car non, Monsieur Lemoine, la théorie du genre n'existe pas !** C'est un croque-mitaine que vous avez inventé pour effrayer les parents. Il n'existe pas de programme caché visant à manipuler les enfants ! A travers l'ABCD de l'égalité, l'Education nationale se propose de montrer comment se construisent les stéréotypes.

Nous nous engageons !

- **Définir avec les Montfermeilloises** elles-mêmes les moyens à mettre en œuvre pour favoriser leurs engagements de femmes et de citoyennes
- **Encourager et valoriser les réussites féminines** dans tous les domaines – économique, associatif, culturel, sportif...
- **Structurer les liens avec des mouvements d'émancipation** et des droits des femmes ici et dans le monde
- **Agir pour faire respecter la loi sur l'égalité salariale**
- **Encourager les partenaires de la ville qui œuvrent** concrètement pour l'égalité et contre les stéréotypes, par l'intermédiaire de subventions
- **Agir contre toutes les formes de traite humaine** (prostitution, travail forcé)
- **Développer les actions pour le logement d'urgence et relais** (nouveaux logements relais, protocole avec les bailleurs, interpellation de l'Etat) des femmes menacées par leur conjoint
- **Exiger** la suppression de l'obligation de fournir l'ordonnance de non-conciliation en cas de divorce pour obtenir un logement et agir auprès des bailleurs et de la Justice pour exiger le retrait du bail du conjoint violent
- **Développer la coopération** avec les associations et services existants pour favoriser l'emploi des femmes.

Quelques chiffres nationaux pour illustrer les inégalités hommes-femmes

- 72 % des tâches domestiques continuent d'être assurées par les femmes
- Les femmes représentaient 28,1 % des élèves ingénieurs en 2011-2012, soit à peine trois élèves sur dix
- 70 % des travailleurs pauvres (salariés aux revenus inférieurs au seuil de pauvreté) sont des femmes. Après 75 ans, il y a deux fois plus de femmes pauvres que d'hommes
- Les femmes qui ont exercé une activité professionnelle perçoivent une retraite de base inférieure de 21 % à celle des hommes. Tous régimes confondus, cet écart est de 42 %
- A temps plein, les hommes gagnent 16 % de plus que les femmes. Tous temps de travail confondus, l'écart est de 31 %...
- 80 % des salariés à temps partiel sont des femmes.

Retrouvons-nous sur www.montfermeil2014.org